

## MALADIES VENERIENNES

## Abolition des reflexes pupillaires dans la syphilis

(Soc. méd. hôp.)

MM. Babinski et Charpentier présentent quatre malades atteints de *syphilis*, chez lesquels il y a *abolition complète des reflexes pupillaires*; ils insistent surtout sur les rapports qui peuvent exister entre l'infection syphilitique et cette manifestation. C'est là une question grosse d'intérêt pratique, car le traitement spécifique appliqué très tôt dans les cas de ce genre pourrait peut-être supprimer la possibilité des accidents nerveux ultérieurs. Ce n'est pas la première fois que les auteurs attirent l'attention sur cette question. Déjà, en 1899, ils avaient cherché à établir que l'abolition des reflexes des pupilles et surtout du reflexe à la lumière, quand elle est permanente, qu'elle est l'expression d'une lésion limitée à l'appareil des reflexes pupillaires, c'est-à-dire qu'elle n'est liée à aucune altération du globe oculaire ou du nerf optique et n'est pas associée à une paralysie de la troisième paire, constitue un signe de syphilis acquise ou héréditaire, presque, sinon tout à fait pathognomonique. Chez les quatre malades présentés, on trouve des antécédents très nets de syphilis acquise, en même temps que le signe de Robertson existe d'une façon très manifeste. Ce signe n'apportant aucun trouble dans la vision doit être recherché systématiquement chez tout individu suspect; il indique que le système nerveux central est atteint de syphilis, que le sujet est candidat, soit au tabes soit à la paralysie générale, soit à la syphilis cérébro-spinale.

(Gaz. des hôp.)

## PEDIATRIE

## Accidents provoqués chez le nourrisson au sein par l'alcool qu'absorbe sa nourrice. Regime de la nourrice pour les boissons.

par M. ÉT. GUÉNOT.

On connaît les liens étroits qui unissent le nourrisson à sa nourrice. Si, pour une cause quelconque, la santé de la nourrice vient à être altérée, son lait subit des modifications, et il se produit une répercussion sur la santé de l'enfant.

La santé de la nourrice n'a même pas besoin d'être altérée, *tout au moins d'une façon sensible*, pour que le nourrisson éprouve des accidents: ainsi, qu'une nourrice absorbe chaque jour ou une fois par hasard une certaine quantité d'alcool sous forme de vin, bière, liqueur, etc., sa santé peut n'être point altérée, et cependant il peut survenir des accidents chez le nourrisson. Ces accidents

sont connus mais on n'y prête qu'une attention insuffisante, je veux en dire quelques mots.

Aux débuts de ma carrière médicale, je fus appelé en toute hâte, au milieu de la nuit, auprès d'un superbe enfant de trois mois qui venait d'être pris subitement de convulsions.

Cet enfant, que j'avais admiré en passant quelques jours auparavant, avait tété comme d'habitude quand la nourrice allait se coucher; mais, au lieu de s'endormir d'un bon sommeil, il s'était mis à grogner, à s'agiter, à pousser des petits cris, à se tordre en renversant la tête en arrière, etc.; cela dura une demi-heure. Je le trouvai endormi, poussant de gros soupirs à intervalles inégaux, avec un peu de raideur de la nuque; pas de fièvre, rien d'anormal dans aucun organe; l'enfant ne se réveilla pas, même par l'examen de la gorge; quant à la nourrice, elle se portait très bien, absolument comme d'habitude. Je ne sus quel diagnostic faire, n'ordonnai rien et revins dans la matinée; à part un petit air triste, l'enfant allait bien, tout avait disparu.

Moins d'un mois après je fus de nouveau appelé encore dans la nuit auprès du même nourrisson atteint des mêmes accidents survenus brusquement sans cause connue; santé toujours excellente chez la nourrice. D'où pouvaient donc venir ces accidents? Je vis sur la table les reliefs du repas; c'était un repas de *cochon*; quand on tue *son habillé de soie* on invite quelques voisins ou amis et on fait *Saint-Boudin* en arrosant largement la cochonnade. Je demandai à la nourrice ce qu'elle avait mangé et bu; elle me dit ne pas avoir mangé plus que d'habitude, même moins que d'habitude par crainte de ne pas très bien digérer boudin et viande de porc, mais elle avoua avoir bu plus que de coutume, trois ou quatre verres de vin au lieu d'un demi verre, puis avoir bu aussi la goutte, c'est-à-dire de l'eau-de-vie de marc. La cause des accidents convulsifs chez l'enfant était trouvée, c'était l'alcool absorbé par la nourrice qui les avait causés.

Revenant sur les premiers accidents survenus un mois auparavant, la nourrice se rappela que, dans la veillée de ces accidents, elle était allée dans une maison voisine chercher son mari; et, comme il faisait très froid, on lui avait offert une bonne tasse de vin chaud et ensuite la goutte... Plus de doute, les premiers accidents, comme les seconds, tenaient à un écart du régime, à l'alcool absorbé. Le lendemain l'enfant était guéri sans médication aucune; la nourrice bien prévenue ne fit plus d'écart dans le régime, du moins, je ne fus pas rappelé pour d'autres indispositions semblables.

J'avais été mis en garde contre de semblables accidents par mon excellent maître Peter, qui nous faisait si largement profiter des cas pratiques de sa clientèle.

Peter avait été consulté pour un magnifique enfant de deux mois allaité par une nourrice irréprochable, qui avait fait ses preuves en nourrissant déjà un enfant dans la famille, une famille pauvre. Depuis quelques jours